

N°RH/2023/09

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	25 janvier 2023	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	25 janvier 2023	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 42 Votants : 49

Séance du 1^{er} février 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi premier février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAIN, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Thierry LEAU, Mme Dorothee BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
M. Xavier MARQUIS, pouvoir à M. Guy BOURRAS
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à Mme Olga LIGAULT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Création d'un poste d'intervenant en communication.

RH/2023/09

Conseil communautaire du
1^{er} février 2023

Objet : CRÉATION D'UN POSTE D'INTERVENANT EN COMMUNICATION.

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir au sein des effectifs un intervenant dans le domaine de la communication afin d'élaborer le bulletin d'information de la collectivité, d'assurer le graphisme des documents de communication dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes du Jovinién et d'organiser des interviews et des vidéos de présentation d'acteurs du territoire, il est proposé de créer un poste sur un quota de temps de travail de 7 heures hebdomadaires. L'agent nommé sera rémunéré sur l'indice majoré 385 de la filière technique.

Vu la Conférence des Maires et la Commission des finances du 23 janvier 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

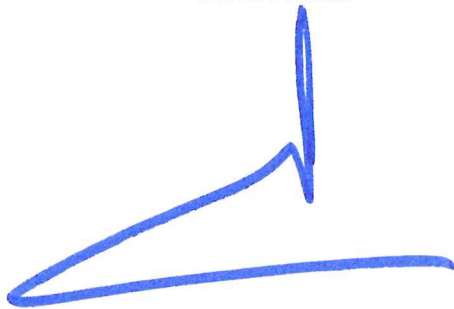
AUTORISE le Président ou son représentant à créer le poste ci-dessus,

PRÉCISE que les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 012 du budget principal de l'exercice 2023,

AUTORISE le Président ou son représentant, à signer tous les documents relatifs au contrat.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

